



**PRÉFET
DES ARDENNES**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



Financé par
l'Union européenne
NextGenerationEU



LE PLAN DE RELANCE DANS LES ARDENNES

Point d'étape à la date du 29 novembre 2021

Le plan de relance dans les Ardennes

SOMMAIRE

1.

PRIORITÉS DU PLAN DE RELANCE

4 - 7

2.

SOUTIEN AUX ACTIONS EN FAVEUR DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE

8 - 12

3.

SOUTIEN À LA COMPÉTITIVITÉ DES ENTREPRISES

13 - 17

4.

SOUTIEN AUX ACTIONS FAVORISANT LA COHÉSION SOCIALE ET TERRITORIALE

18 - 20

5.

FRANCE RELANCE AU SERVICE DU PACTE ARDENNES

21 - 23

Le plan de relance présenté par le Gouvernement en septembre 2020 se met en œuvre activement dans les Ardennes.

AUJOURD'HUI CE SONT :



60M€ attribués sur le volet transition écologique dont **23,4M** au titre de MaPrimeRenov et des certificats d'économie d'énergie (CEE).



21,8M€ attribués au profit de **44 entreprises industrielles** dans le cadre du volet compétitivité. Les Ardennes sont le 4ème département pour la région Grand Est pour l'investissement industriel dans le cadre de France Relance.



20,6M€ attribués sur le volet cohésion sociale et territoriale dont **2,7M€** pour le soutien au développement de l'usage du numérique.

Au total, les Ardennes bénéficient donc, à date, d'une enveloppe de **102,4M€** au titre du plan de relance (pour rappel ce chiffre était de 90M€ en fin septembre 2021).

Il convient d'ajouter, à cette somme relative au plan de relance, les mesures de soutien aux entreprises impactées par la crise sanitaire qui, via notamment la baisse des impôts de production, le fonds de solidarité et l'activité partielle, représentent une enveloppe de plus de **188,7M€** pour soutenir les entreprises ardennaises.

**Alain
BUCQUET**

Préfet des Ardennes



Le plan de relance dans les Ardennes, ce sont donc à ce jour

plus de 291 millions d'euros.

Rappel

1

Grandes priorités du plan de relance



Financé par
l'Union européenne
NextGenerationEU

Le Premier ministre a présenté le 3 septembre 2020 le plan « France Relance », feuille de route pour la refondation économique, sociale et écologique du pays à la suite de la crise sanitaire induite par l'épidémie de Covid-19. **Une enveloppe de 100 milliards d'euros**, soit 1/3 du budget annuel de l'État sera consacrée à ce plan transversal, qui doit permettre au tissu économique de rebondir et de tirer les enseignements de la crise, **en se positionnant sur des secteurs d'avenir pour (re)créer de la valeur et les outils d'une croissance durable.**

Il s'articule autour de trois priorités :

→ **L'écologie**, au cœur de France Relance puisque près d'un tiers de son montant total est destiné au financement de la transition écologique. L'objectif est d'accélérer la conversion écologique de notre appareil économique pour atteindre la neutralité carbone d'ici 2050.

→ **La compétitivité et la souveraineté économiques**, pour favoriser le développement d'activités à forte valeur ajoutée en France et créer des emplois.

→ **La cohésion sociale et territoriale** enfin, puisque la relance doit porter une ambition d'égalité sociale et territoriale afin de résorber l'impact économique de la crise sanitaire.

La relance doit mobiliser l'ensemble des acteurs des territoires, à cet effet, des comités de suivis locaux sont mis en place afin de suivre la déclinaison locale du plan.





Focus sur France Relance dans les quartiers prioritaires

Ce qu'il faut retenir :

plus de 5 millions d'euros de crédits
France relance pour les quartiers ardennais

**ACCÉLÉRER LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE
POUR RENDRE LES LIEUX DE VIE PLUS ATTRACTIFS :**
**3 759 873 € D'INVESTISSEMENTS POUR LA RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE
ET L'INVESTISSEMENT LOCAL**

**RENFORCER LA COHÉSION SOCIALE AU BÉNÉFICE
DES HABITANTS DES QUARTIERS :**
**PLUS DE 1 469 362 € D'INVESTISSEMENTS MOBILISÉS
POUR UNE RELANCE SOLIDAIRE ET TERRITORIALE**



EDITO Mme Sophie Pagès,
sous-préfète de Sedan déléguée à la politique de la ville

Lors du Comité interministériel des villes du 29 janvier 2021, le premier ministre s'est engagé à ce que 1% des 100 milliards du plan France Relance bénéficie de manière concrète aux quartiers prioritaires de la politique de la ville et à leurs habitants.

Dans les Ardennes, grâce à un travail main dans la main de l'État local avec l'ensemble des acteurs du territoire - collectivités locales, entreprises, associations – 1,8% de l'ensemble des mesures France Relance mobilisées au bénéfice du département, soit 5 139 235 €, ont concerné les quartiers prioritaires en 2021.

Parce que France Relance est un levier de cohésion et de réduction des inégalités entre les territoires, la mobilisation massive des fonds publics prépare l'avenir dans lequel les quartiers prioritaires ont une place et un rôle à jouer.



Focus sur France Relance dans les quartiers prioritaires

1



ACCÉLÉRER LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE POUR RENDRE LES LIEUX DE VIE PLUS ATTRACTIFS : 3,8M€ D'INVESTISSEMENTS POUR LA RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE ET L'INVESTISSEMENT LOCAL

dont

3,1 M€

POUR LES PROJETS D'INVESTISSEMENT
des collectivités territoriales

→ **2 M€ de dotation régionale d'investissement (DRI)** pour accompagner le Conseil Régional dans la rénovation énergétique du lycée Verlaine à Rethel.

→ **1,1 M€ de dotation de soutien aux investissements en rénovation énergétique** des communes intercommunalités et du Conseil départemental.

dont

342 496 €

D'AIDES ACCORDÉES AUX PARTICULIERS
grâce à MaPrimeRenov' et aux certificats d'économie d'énergie

dont

78 000 €

POUR PROMOUVOIR
la nature en ville et le bien être animal

Focus sur France Relance dans les quartiers prioritaires

2



**RENFORCER LA COHÉSION SOCIALE AU BÉNÉFICE
DES HABITANTS DES QUARTIERS, PLUS DE
1,4 M€ D'INVESTISSEMENTS MOBILISÉS
POUR UNE RELANCE SOLIDAIRE**

dont

370 000 €

**POUR LE RECRUTEMENT DE 8 CONSEILLERS NUMÉRIQUES
afin de lutter contre l'exclusion numérique**

dont

53 486 €

**POUR LA MODERNISATION
de l'équipement numérique
des écoles élémentaires**

dont

213 655 €

**POUR LE SOUTIEN
aux associations de lutte
contre la pauvreté**

dont

717 893 €

**POUR LE DÉVELOPPEMENT
des structures d'insertion
par l'activité économique
afin de lutter contre l'exclusion
du monde du travail**



Volet transition écologique

2

Le soutien aux actions en faveur de la transition écologique

Dans l'objectif d'accéder à la neutralité carbone en 2050, ce volet, soutient les initiatives en faveur du développement durable. **Cela représente à ce jour 60M€ dans les Ardennes**

Focus sur le fonds friches :

1ère vague - 3,7M€ attribués pour la rénovation de la friche Porcher

Une subvention de **3 705 101 €** est accordée à la communauté de communes Ardenne-Rives de Meuse. Cette subvention a pour objectif de **permettre la réhabilitation de la friche «Porcher» à Revin** en vue d'aménager un bâtiment neutre permettant l'accueil des nouveaux projets industriels. Cette aide est imputée sur l'enveloppe qui avait été fléchée vers le dossier «Mercier» qui n'avait pu se concrétiser à l'issue de la première session de l'appel à projets mais dont l'Etat s'est engagé à conserver le bénéfice au profit des projets portés par ce territoire.

2ème vague - 1 640 020 € attribués pour 4 projets

→ Requalification d'une ancienne triperie pour la création d'un atelier de découpe et de traitement de la venaison à Charleville-Mézières : **421 183 €** attribués à Ardennes Métropole

→ Réhabilitation d'une partie de l'ancienne Sucrerie à Saint Germainmont : **200 000 €** attribués à la SCI Linard

→ Réhabilitation de la friche industrielle «La Macérienne» : **730 588 €** attribués à Ardenne Métropole

→ Requalification de l'ancienne halle de fret de la gare de Poix-Terron : **288 649 €** attribués à la commune



Transition écologique et rénovation énergétiques des TPE/PME

Ce dispositif porté par l'Ademe permet de soutenir les TPE/PME qui investissent dans des équipements répondant aux enjeux environnementaux. Ainsi, 4 entreprises ardennaises ont bénéficié de ce soutien.

ARDENN PLIAGE

(Charleville-Mézières)

→ Isolation de ses locaux

Soutien : **40 920 €**

GIVOTO

(Givet)

→ Achat d'éclairages LED et compacteur
→ Remplacement de meubles frigorifiques

Soutien : **60 250 €**

BFL ENERGY

(Sault les Rethel)

→ Achat d'un véhicule électrique

Soutien : **16 000 €**

KOBSCHE MONNEY

(Juniville)

→ Achat d'éclairages LED
→ Équipement de froid commercial

Soutien : **5 150 €**

Aide à la rénovation des logements privés : Ma Prim Renov et les CEE

Entre 2020 et novembre 2021, 3990 dossiers ont été déposés par des particuliers. **Ils ont bénéficié de 23,4M€ d'aides financières.**



Bonus écologique

Depuis le début du dispositif, 987 bonus ont été octroyées à des ménages ardennais pour l'achat de véhicules légers électriques et hybrides rechargeables.





Josiane Chevalier
Préfète de la région
Grand Est,
préfète du Bas-Rhin

Focus sur les mesures Agriculture, Alimentation, et Forêt.

Lancé en septembre 2020, le plan **France Relance** constitue la feuille de route de l'État pour réussir la relance et la transition économiques, sociales et écologiques de notre pays. Il affiche une double ambition : **relancer l'activité économique** percutée par la crise tout en préparant **l'avenir** à horizon 2030. Il comprend notamment un volet d'un **1,2 milliard d'euros en faveur de l'agriculture, de l'alimentation et de la forêt.**

Par le biais de 29 mesures concrètes et variées, France Relance vise à reconquérir notre souveraineté alimentaire, accélérer la transition agroécologique pour une alimentation saine, durable et locale pour tous les français et accompagner l'agriculture et la forêt françaises dans l'adaptation aux changements climatiques.

Les services de l'État se sont efficacement mobilisés, en coopération avec les acteurs professionnels et ceux des collectivités territoriales, pour **concrétiser rapidement des projets** s'inscrivant à la fois dans le cadre de France Relance et des dynamiques territoriales à l'œuvre.

Les 3 Grandes Priorités

- 1 Reconquérir notre souveraineté alimentaire**
 - Produire sur notre territoire une alimentation répondant aux hautes exigences des consommateurs français
- 2 Accélérer la transition agroécologique au service d'une alimentation saine, durable et locale pour tous les Français**
 - Accompagner les agriculteurs, acteurs de cette transformation
 - Accompagner les démarches territoriales, porteuses des initiatives nées du terrain, fruits des concertations et volontés locales
- 3 Accompagner l'agriculture et la forêt françaises dans l'adaptation au changement climatique**

Transition agroécologique et climatique des exploitations et des filières

● Prime à la conversion des agroéquipements

Accompagner les exploitants agricoles dans le remplacement des matériels anciens et peu performants et l'acquisition de matériels performants en matière environnementale

197 exploitants agricoles accompagnés pour 3 M€

● Aides aux investissements de protection face aux aléas climatiques

Améliorer la résilience individuelle des exploitations agricoles face aux aléas climatiques (gel, grêle, sécheresse, vent, cyclone, ouragan et tornade).

9 dossiers déposés - en cours d'instruction

● Plan protéines végétales

• Achat équipements et semences : **19 dossiers soutenus pour 312 364 €**

• Investissement pour la structuration de filière : **Luzeal pour 288 384 €** (stockage des balles de luzerne)

● Structuration de filières agricoles

• **Dossier Aliane pour 1.25 M€** (Création d'un site de collecte, traitement, transformation de co-produits agroalimentaires pour la fabrication d'aliments à destination de la nutrition animale)

● Programme « Plantons des haies »

• 2 structures d'accompagnement sélectionnées pour les Ardennes : Chambre départementale d'agriculture avec la fédération de chasse des Ardennes et CIVAM Oasis avec l'Association «RENARD»

• Lancement de l'AAP investissement le 15/11/21 : **34 dossiers en cours de dépôt pour 39 km de haies ou plantation d'arbres**



Aides au renouvellement forestier

Accompagner les propriétaires forestiers publics et privés pour engager le renouvellement forestier dans le contexte du changement climatique.

10 dossiers lauréats à ce jour pour un soutien total de 600 000 €.



Appels à projets « Graines et plants »

Accompagner les pépiniéristes forestiers et les entreprises de reboisement pour la modernisation de leurs outils de production :

2 dossiers accompagnés pour 91 500 € (SARL Pépinières de Quatre-Champs et SARL Val de Rutz Environnement).

● Plan de modernisation des abattoirs

- Soutenir les investissements pour améliorer la protection des animaux, la santé et la sécurité au travail et le respect des réglementations sanitaire et environnemental ;
- Renforcer la compétitivité des filières et participer au maintien de l'emploi à moyen terme au travers de la modernisation des outils d'abattage. **1 dossier financé (abattoir de Charleville) pour 90 372 €**

● Plan de soutien à l'accueil des animaux abandonnés et en fin de vie

- Aider les associations de protection animale accueillant les animaux dans les refuges ou qui œuvrent à la stérilisation des chats et chiens errants et faciliter l'accès aux soins vétérinaires pour les personnes démunies. **1 dossier soutenu (Assoc. LISA) pour 35 000 €**

● Pacte biosécurité / bien-être animal en élevage

Permettre aux éleveurs d'investir pour renforcer la prévention des maladies animales et améliorer les conditions d'élevage pour plus de bien-être animal. **Dossier en cours d'instruction**

● Soutien aux projets alimentaires territoriaux (PAT)

- **3 PAT labellisés avec un soutien à l'animation à hauteur de 234 680 €** (Parc Naturel Régional des Ardennes, Pays Rethelois et Argonne Ardennaise)
- **1 projet soutenu en investissement** (cuisine centrale de CC Ardennes Thiérache / Parc Naturel Régional des Ardennes) **à hauteur de 273 000 €.**

● Jardins partagés

- Soutenir le développement des jardins partagés existants et en créer de nouveaux : **5 dossiers soutenus à hauteur de 50 000 €** (Villers-Semeuse, Sedan Ouest, Charleville : Mont Olympe, Manchester, Ronde Couture)

● Alimentation locale et solidaire

- 5 dossiers lauréats à ce jour pour un soutien de **121 440 €**

● Plan de soutien aux cantines scolaires des petites communes

- Soutenir les petites communes pour leurs investissements et la formation de leur personnel pour cuisiner des produits frais : **7 dossiers programmés pour 81 260 € - appel à projets toujours en cours**

Volet Compétitivité

3

Les mesures de soutien aux entreprises

Depuis le début de la crise sanitaire liée à l'épidémie de Covid-19, différentes mesures de soutien aux entreprises sont proposées, notamment :

- Des délais de paiement ou des exonérations d'échéances sociales et/ou fiscales (URSSAF, impôts directs) ;
- Des soutiens à la trésorerie des entreprises : aide au titre du fonds de solidarité et garantie de l'État sur des prêts accordés aux entreprises ;
- Le maintien de l'emploi dans les entreprises par le dispositif d'activité partielle simplifié et renforcé ;

L'ensemble de ces mesures de soutien aux entreprises sont facilement accessibles sur le site : <https://www.economie.gouv.fr/covid19-soutien-entreprises/faq>

Dans les Ardennes :

- 5 323 entreprises ont bénéficié du fonds de solidarité pour un montant total versé au 15 septembre 2021 de 73,8M€,
- 3 800 entreprises soutenues dans le cadre du dispositif d'activité partielle pour un montant total versé de 71,4M€.
- En outre, à ce jour 238M€ ont été mis à disposition de 1 548 entreprises dans le cadre des prêts garantis par l'État.

Enfin, pour rappel, grâce à la baisse des impôts de production, ce sont 2 377 entreprises ardennaises qui bénéficieront au total de 38 996 137 € en 2021.

Focus sur le Chèque France Num :

→ Il s'agit d'un chèque forfaitaire de 500 euros pour couvrir tout ou partie des dépenses pour la numérisation supportées par les entreprises de moins de onze salariés.

174 TPE ardennaises ont bénéficié de ce Chèque France Num

Lauréats des appels à projets industriels

■ Industrie du futur

■ Résilience de l'industrie

■ Territoire d'industrie

■ Filières automobile et aéronautique

■ Ardwen

(Launois-sur-Vence)

90 661 €

Réputé dans la fabrication de bières artisanales, Ardwen s'engage dans une nouvelle ligne de conditionnement de bières, développe un logiciel de production et investit dans des cuves de fermentation.

■ Mécarden

(Vrigne-aux-Bois)

150 000 €

Cet équipement permettra de se placer sur de nouveaux marchés et réduire l'impact de la baisse de chiffre d'affaires due à la crise covid. De plus, cela permettra de réduire la consommation d'énergie à puissance égale.

■ 3D Métal Industrie

(Charleville-Mézières)

750 000 €

Renforcement de la capacité de production en impression 3D sable par l'investissement dans une deuxième machine, plus performante, qui permettra de produire des noyaux en série.

■ Fétrot Industry

(Rémilly-Aillicourt)

350 000 €

Le projet consiste à investir dans 3 machines à commandes numériques dernière génération ainsi qu'une cellule robotisée. Le projet comporte en outre une dimension écologique (machines moins énergivores).

■ AFS Sedan

(Sedan)

650 000 €

Acquisition d'un pont roulant. Cet investissement est nécessaire pour sécuriser les salariés en fonderie et pour accompagner l'entreprise dans son adaptation commerciale.

■ CFAI

(Charleville-Mézières)

800 000 €

Le centre de formation des apprentis de l'industrie a pour projet d'élargir le panel de technologies pour répondre aux besoins des industriels en fonction de leur domaine d'activité.

■ Scierie ardennaise

(Vireux-Wallerand)

800 000 €

Il s'agit d'un projet de création d'une nouvelle scierie venant compléter l'outil de production historique. Il repose, au-delà de la simple modernisation des équipements, sur le développement d'un concept de scierie 4.0, unique en Europe.

■ ATM

(Carignan)

380 000 €

Rendre les bâtiments acquis opérationnels, et aménager des postes de travail ergonomiques. Investir dans de nouvelles machines associées à cette diversification et former le personnel aux métiers spécifiques de cette nouvelle activité.

■ Hanon Systems

(Charleville-Mézières)

800 000 €

Le but du projet mis en place est la production d'équipements de refroidissement pour les batteries des véhicules électriques de grande taille pour permettre aux véhicules un fonctionnement optimum en toute sécurité.

■ Bourguignon-Barré

(Hautes-Rivières)

354 117 €

Investissement sur l'ensemble du parcours de la pièce brute afin d'augmenter la production, d'améliorer la productivité, de réintégrer, de réduire les troubles musculo-squelettiques et de réduire l'impact environnemental.

■ Bestel

(Illy)

800 000 €

Cet investissement sera dédié à l'acquisition d'équipements pour développer les capacités d'usinage destinées à l'aéronautique, marché pour lequel l'entreprise veut devenir un partenaire privilégié des donneurs d'ordre.

■ Agronutris

(Rehél)

8 300 000 €

Le projet Agronutris ambitionne de produire à l'échelle industrielle des farines d'insecte, alternative pérenne aux farines de poisson et de constituer ainsi la première filière insecte émanant de la région Grand Est.

■ La Fonte Ardennaise

(Vivier-au-Court)

800 000 €

La mise en place d'une installation intégrée de traitement du sable de moulage issu du process de fonderie sera la première sur le territoire national dans le milieu des fonderies non intégrées.

■ Arden Plast

(Mouzon)

800 000 €

Le projet d'Arden Plast, baptisé «Alveus», a pour objectif de créer un champion français et ardennais dans les univers du polypropylène alvéolaire recyclable et des conditionnements et emballages réutilisables.

■ Ardennes CN

(Nouzonville)

843 500 €

Soutien à la conversion progressive de l'activité vers les filières nucléaire, défense et naval : Adaptation des moyens de production et de contrôle, gestion numérique des données.

■ Sanou Koura

(Donchery)

517 500 €

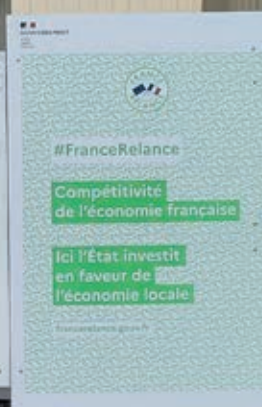
Mise en industrialisation d'un procédé innovant permettant le recyclage de carte cartes électroniques.



BESTECHNOLOGIES

Outillage usinage
et prototypage

www.besttechnologies.fr



■ Smurfit kappa

(Rethel)

100 000 €

L'entreprise porte un projet d'extension structurante du site industriel de la zone de l'Etoile et d'acquisition de nouveaux équipements de production et infrastructures de stockage.

■ Vynex

(Donchery)

200 000 €

Vynex développe une stratégie permettant de recréer un savoir-faire et des emplois industriels qui ont disparu ou sont menacés.

■ Nexans

(Fumay et Vrigne)

434 000 €

Nexans a l'ambition de suivre l'évolution des marchés télécom et Data en réalisant une montée en gamme de ses produits.

■ Walor

(Vouziers)

493 406 €

Walor Vouziers souhaite diversifier sa production via l'acquisition de nouveaux équipements d'automatisation.

Acquisition d'une machine automatisée de forage de bielles forgées

■ Estamfor

(Hautes-rivières)

800 000 €

Estamfor investit dans des îlots robotisés afin de développer de nouveaux marchés et de permettre la pérennisation des emplois.

■ CME Chaudronnerie

(Nouzonville)

149 029 €

Achat complémentaire d'une unité d'usinage 5 axes fraisage et une unité de tournage indispensable

■ Ardennes CN Aero

(Nouzonville)

200 000 €

Achat complémentaire d'une unité d'usinage 5 axes fraisage et une unité de tournage indispensable

■ SARL Henon Fils

(Thilay)

200 000 €

Acquisition d'un centre d'usinage et d'une scie automatique

■ Société Faber

(Bazeilles)

151 575 €

Modernisation d'atelier d'usinage avec l'acquisition de machines à commandes numériques et logiciels de programmation

■ Mecano Galva

(Vrigne-aux-Bois)

217 643 €

- Achat d'une cellule laser et magasin d'approvisionnement.
- Acquisition d'une cellule robotisée

■ Compas et Cie

(Ham les Moines)

94 881 €

- Cellule de chargement robotisée
- Mise en place de logiciel de fabrication

■ Davreux Noizet

(Thilay)

54 980 €

Installation d'une solution robotisée coopérative utilisable sur 10 postes de travail

- **Somsato**
 (Bogny-sur-Meuse) 45 021 €

Achat d'une profileuse pour produire de nouveaux profils
- **Mecamodel**
 (Brevilly) 107 392 €

Acquisition de deux machines d'usinage
- **Boulonnerie Georges Laurent**
 (Thilay) 54 980 €

Installation d'une solution robotisée cooperative utilisable sur 10 postes.
- **Modelage Industriel Lesage**
 (Vrigne aux bois) 81 800 €

Acquisition d'une table de découpe laser
- **Carbody**
 (Rethel) 94 881 €

- Cellule de chargement robotisée
 - Mise en place de logiciel de fabrication
- **MBB Usinage**
 (Nouzonville) 140 000 €

Investissement dans un centre d'usinage 5 axes
- **TERUEL**
 (Vireux-Molhain) 24 000 €

Achat d'une plieuse à commande numérique
- **ARTI Production**
 (Prix-lès-Mézières) 25 981 €

Achat d'une cellule laser et d'un magasin d'approvisionnement
- **NPL**
 (Gespunsart) 160 800 €

Moyen robotisé complexe permettant d'assurer la transitique entre plusieurs opérations d'un même système industriel
- **Pousseur**
 (Hierges) 200 800 €

Robotiser et automatiser l'opération de dépilage-contrôle-palettisation de briques réfractaires
- **Tole-Pro**
 (Buzancy) 238 000 €

Renforcer la position de l'entreprise à travers la diversification de son activité, nécessitant des outils de production spécifiques.
- **Ardenn PAC**
 (Tournes) 70 600 €

Développement d'une nouvelle activité d'usinage nécessitant de compléter le parc machines
- **Agence pour la Renovation des Sols**
 (Sedan) 126 000 €

Acquisition de matériel permettant le développement de l'activité commerciale
- **DBM**
 (Gespunsart) 5 080 €

Acquisition d'un centre d'usinage d'occasion pour remplacer les fraiseuses traditionnelles.

Volet Cohésion

4

Le soutien aux actions favorisant la cohésion sociale et territoriale

Numérisation des collectivités locales

Transformation numérique des collectivités locales :

Le numérique est un outil précieux pour rendre les services publics plus accessibles pour les citoyens. Le Plan de relance a donc permis d'accélérer la numérisation des services de l'État, mais aussi d'accompagner les collectivités locales dans la modernisation de leurs outils.

Seules les communes ou Communautés de communes inférieures à 100 000 habitants pouvaient candidater.

Les projets pouvant être soutenus devaient répondre à l'un des 3 critères :

- projet ayant un impact concret sur la relation aux usagers (exemple : site internet, outil de réservation en ligne, etc)
- Formation au numérique à l'attention des agents de la collectivité
- Accompagnement par un expert du numérique

25 projets soutenus pour un total de 341 000 €

Avec par exemple :

- Soutien à la commune de Yvernaumont (133 hab.) à hauteur de **288€** pour recourir à une application permettant d'améliorer l'information et la participation des habitants
- Soutien de **3 155€** au SIVOM de Machault pour s'équiper d'un logiciel de gestion permettant aux parents de payer la cantine en ligne
- Soutien de **34 400€** à la commune de Sedan pour rénover son site internet, mettre en place un service de paiement en ligne et développer une application mobile participative
- Soutien à 3 projets de dématérialisation portés par la commune de Charleville-Mézières pour une subvention totale de **204 000€**

Socle numérique des écoles élémentaires :

→ 75 écoles ardennaises ont bénéficié d'un financement pour moderniser leurs équipements numériques éducatifs pour une enveloppe totale de **630 500€**.

Une première vague avait permis de soutenir 65 écoles. La seconde vague a permis de soutenir en plus 3 écoles à Revin et 7 écoles en Ardennes Thiérache,

Déploiement de solutions permettant la réception et l'instruction dématérialisée des actes d'urbanisme :

→ 7 dossiers soutenus pour un total de **91 600€**

Déploiement des conseillers numériques

A l'issue de la 3ème vague de sélection, 34 conseillers numériques seront recrutés dans les Ardennes afin de **lutter contre l'illectronisme**.

1,5M€ consacrés par le plan de relance pour soutenir le salaire durant 2 ans

Le conseiller numérique aide prioritairement l'utilisateur à



Prendre en main un équipement informatique (ordinateur, smartphone, tablette, etc.)



Naviguer sur Internet



Envoyer, recevoir, gérer ses courriels



Installer et utiliser des applications utiles sur son smartphone



Créer et gérer (stocker, ranger, partager) ses contenus numériques.



Connaître l'environnement et le vocabulaire numérique



Apprendre les bases du traitement de texte

Conseillers numériques

résultats des 3 vagues de sélection




(03/11/2021)



Financé par
l'Union européenne
NextGenerationEU



Futures localisations des 34 conseillers numériques

-  France Services
-  conseiller "itinérant"
-  QPV

Pacte Ardennes

5 France Relance au service du Pacte Ardennes

Le plan de relance a pour objectif de **financer des projets en capacité d'être rapidement mis en oeuvre**. Ainsi, par le travail réalisé en amont sur les fiches-actions, **le Pacte Ardennes profite des opportunités offertes par France Relance**.

La liste des fiches-actions (FA) ayant été financées par France Relance est détaillée ci-après.



FA 14	Recenser les points noirs et faciliter leur résorption	135 000 €
<div data-bbox="113 181 549 286">9 volontaires territoriaux en administration</div>		
FA 16	Résorption des friches	8 428 490 €
<div data-bbox="113 423 405 584"> DSIL Plan de Relance 443 221€ </div> <div data-bbox="472 423 769 584"> Fonds dépollution Ademe 913 195€ </div> <div data-bbox="836 423 1133 584"> Fonds recyclage Foncier (1ère vague) 5 570 944€ </div> <div data-bbox="1200 423 1497 584"> Fonds recyclage Foncier (2ème vague) 1 640 420€ </div>		
FA 17	Dynamiser la transition énergétique du patrimoine	12 984 056 €
<div data-bbox="113 721 491 835">Bâtiments Etat 5 941 656€</div> <div data-bbox="612 721 991 835">Bâtiments collectivités locales 7 042 400€</div>		
FA 19	Entreprendre la rénovation thermique du lycée Verlaine	1 999 957 €
<div data-bbox="113 972 491 1077">Conseil Régional 1 999 957€</div>		
FA 21	Accompagner la croissance de la plateforme Platinum 3D	1 550 000 €
<div data-bbox="113 1214 491 1328">CFAI 800 000€</div> <div data-bbox="612 1214 991 1328">3D Métal Industrie 750 000€</div>		
FA 29	Développement du réseau des voies vertes	300 000 €
<div data-bbox="113 1464 491 1626">Voie verte Prix les Mézières 200 000€</div> <div data-bbox="612 1464 991 1626">Voie verte Mouzon – Stenay 100 000€</div>		
FA 52	Développer l'insertion par l'activité économique	4 258 239 €
<div data-bbox="113 1762 491 1924">Postes supplémentaires 2020 & 2021 2 283 000€</div> <div data-bbox="612 1762 991 1924">Fonds développement inclusion 2020 & 2021 1 975 239€</div>		
FA 65-2	Bâtiment de stockage de petites balles de luzerne	288 383 €
<div data-bbox="113 2060 491 2166">Luzéal 288 383€</div>		

FA 67-1 Développer les circuits & produits locaux en restauration collective **80 000 €**

7 cantines
soutenues
81 260€

FA 108 Soutien de la conformité de l'assainissement des communes **6 712 352 €**

Réseaux d'eau et modernisation
des stations d'assainissement
4 277 938€

DSIL
part exceptionnelle
2 434 414€

FA 116 Accompagner le développement de « Territoires d'industrie » **11 627 074 €**

Industries lauréates du
plan de relance
installées sur le périmètre
de TI nord-ardennes

FA 124 Développement d'infrastructures touristiques **146 505 €**

Bâtiment accueil à Stonne
et Relais de Poste
146 505€

FA 133 Création d'espaces « France services » conseillers numériques **300 000 €**

Givet, Fumay, Sedan, Vouziers,
Revin, Carignan, Bogny-sur-Meuse
300 000€

FA 143 Développer le consommateur local **628 680 €**

Aide à l'animation des PAT
234 680€

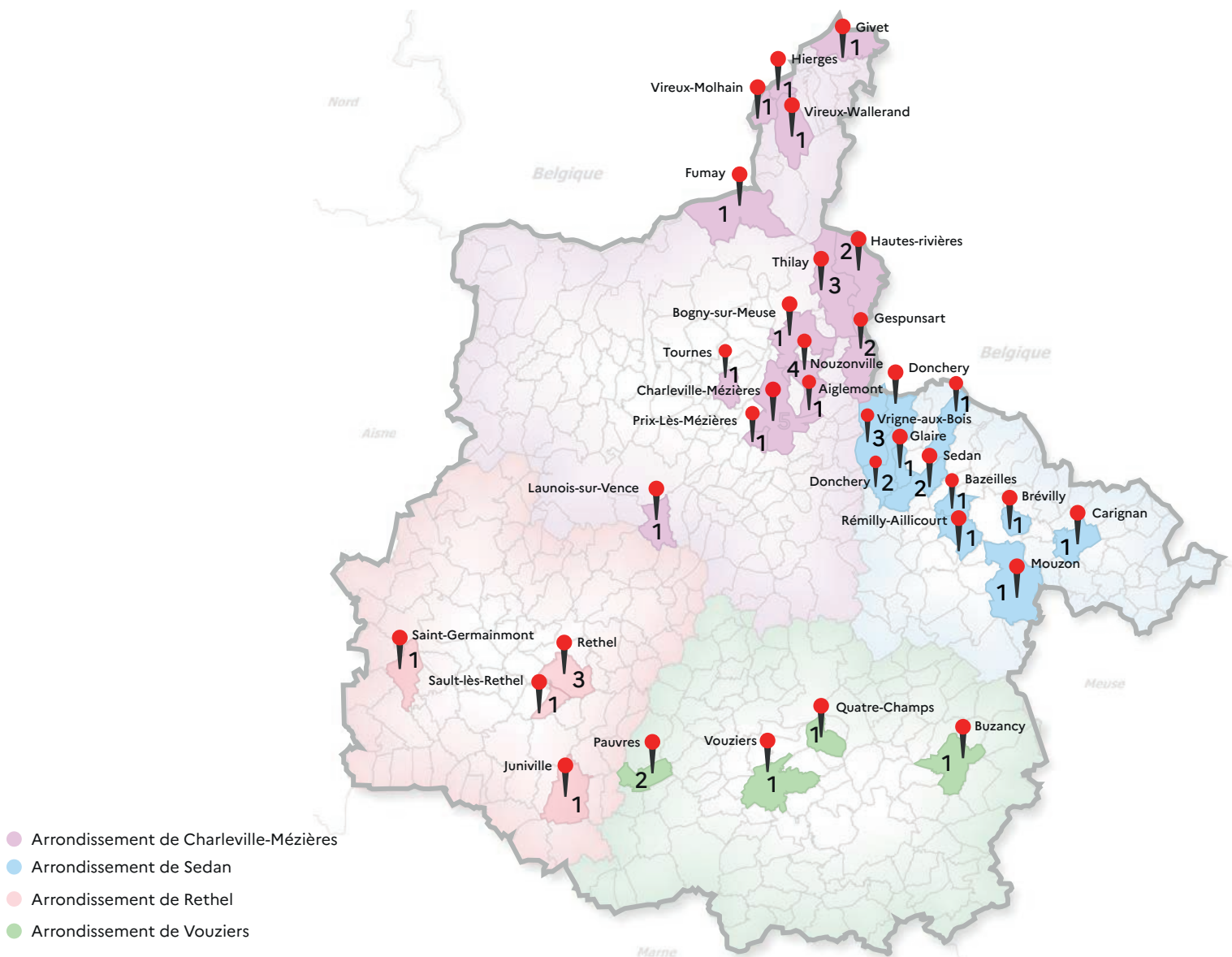
Soutien
à l'investissement PAT
273 000€

Alimentation locale et
solidaire
121 000€

TOTAL des financements obtenus au profit
du Pacte Ardennes dans le cadre du plan de relance

49 441 345 €

Cartographie des entreprises lauréates du plan de relance dans les Ardennes :



**PRÉFET
DES ARDENNES**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



Contact :
pref-communication@ardennes.gouv.fr